



ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

FICHE RÉGIONALE • NOUVELLE-AQUITAINE • ÉDITION 2021

DÉFINITIONS

L'**entreprise agroalimentaire** considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la Naf rév. 2 (2008) concerne les « industries agroalimentaires » (comprenant la « fabrication de boissons »). L'artisanat commercial et le commerce de gros ne sont donc pas inclus (sauf indication contraire). Dans les données régionales présentées dans ce document, l'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro Siren de 9 chiffres, attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee, correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi-mono-régionales).

L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro Siret de 14 chiffres.

Un **poste de travail (ou poste)** correspond à la relation entre un salarié et un établissement pendant une période donnée. Ainsi, un salarié qui travaille dans deux établissements (à une date donnée ou sur une certaine période) occupe deux postes. Inversement, plusieurs contrats de travail entre le salarié et le même établissement (à une date donnée ou successivement sur une certaine période) ne constituent qu'un seul poste. Dans la source Flores, sont comptabilisés tous les postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement, hors intérimaires.

CHIFFRES CLÉS • LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2018



13 040

millions d'euros de chiffre d'affaires dont **4 024** millions d'euros réalisés à l'export



41 360

postes salariés fin 2018⁽²⁾



1 586

établissements employeurs⁽²⁾



2 235

entreprises



7,7 %

du chiffre d'affaires des entreprises agroalimentaires en France



31,7 %

du chiffre d'affaires manufacturier régional



17,7 %

de l'emploi manufacturier régional⁽²⁾

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

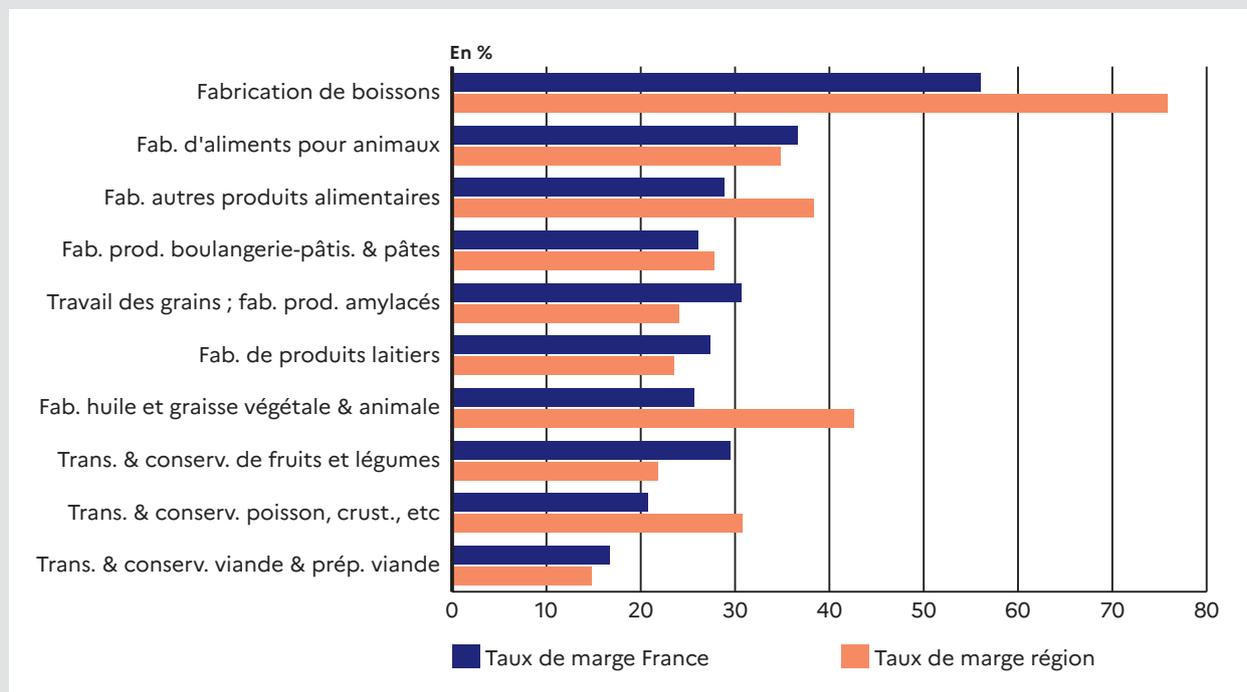
- l'artisanat commercial⁽¹⁾ : **1 289,3** millions d'euros de chiffre d'affaires, **17 701** postes salariés fin 2018 et **3 850** établissements employeurs ;
- le commerce de gros agroalimentaire : **16 664,3** millions d'euros de chiffre d'affaires, **25 571** postes salariés fin 2018 et **2 504** établissements employeurs.

(1) L'artisanat commercial correspond aux activités des secteurs de la charcuterie et de la boulangerie-pâtisserie.

(2) L'emploi et le nombre d'établissements sont mesurés à partir de la source Flores 2018. Cette source couvre les établissements employeurs, c'est-à-dire les établissements ayant eu au moins un salarié pendant l'année N ou N-1.

TAUX DE MARGE PAR SECTEUR DES ENTREPRISES MONO ET QUASI-MONORÉGIONALES DE LA RÉGION EN 2018

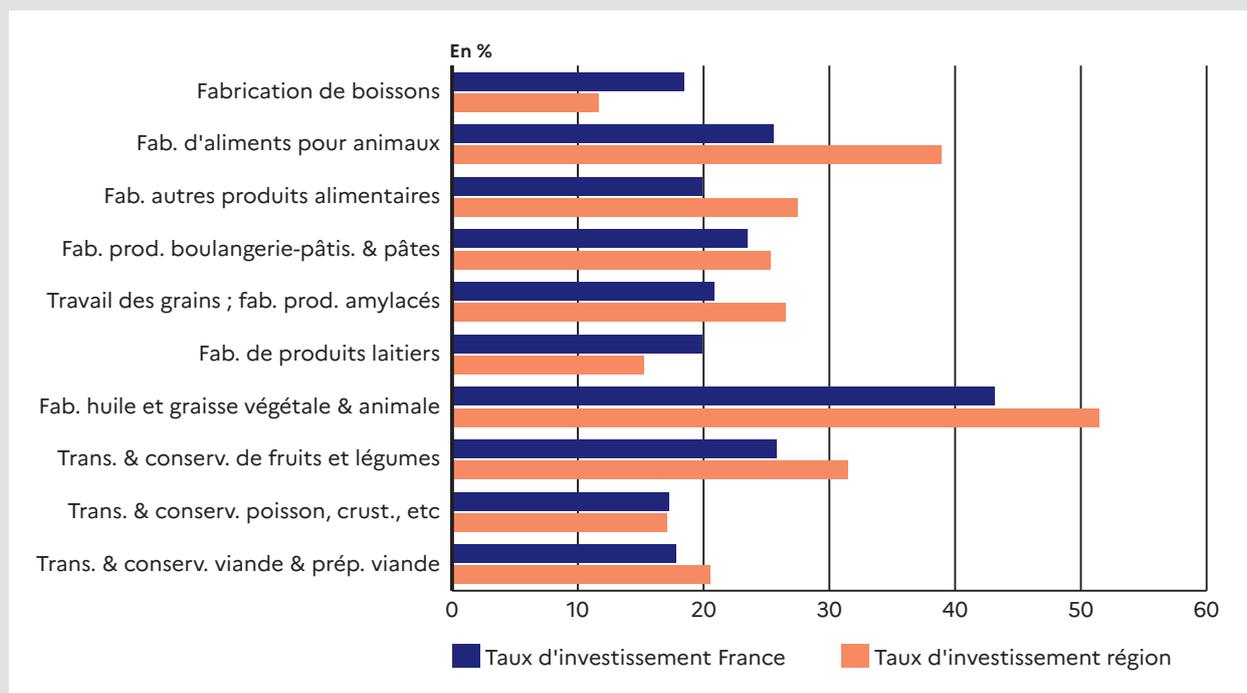
Source : Esane 2018, Flores 2018, SIRUS, Insee - traitements SSP



Champ : entreprises françaises ; entreprises mono ou quasi-monorégionales de la région Nouvelle-Aquitaine

TAUX D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR DES ENTREPRISES MONO ET QUASI-MONORÉGIONALES DE LA RÉGION EN 2018

Source : Esane 2018, Flores 2018, SIRUS, Insee - traitements SSP

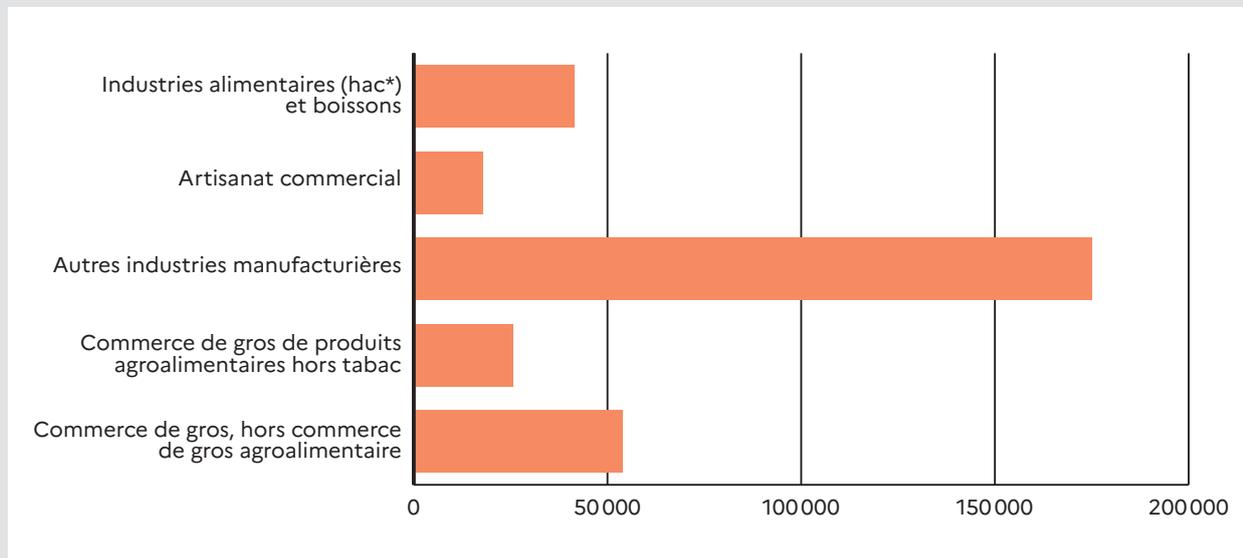


Champ : entreprises françaises ; entreprises mono ou quasi-monorégionales de la région Nouvelle-Aquitaine

L'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES : ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

NOMBRE DE POSTES SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2018

Source : Flores 2018, Insee - traitements SSP

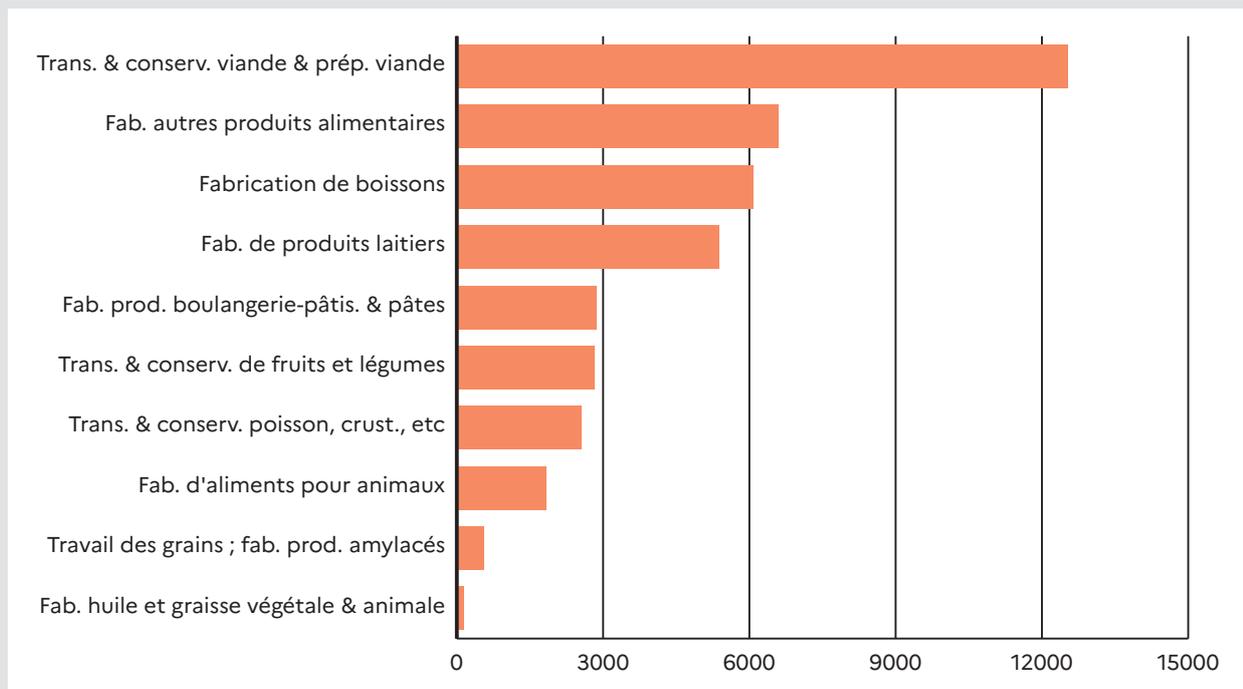


Champ : nombre de postes des établissements actifs situés dans la région Nouvelle-Aquitaine fin 2018

*hac : hors artisanat commercial. L'industrie agroalimentaire et l'ensemble de ses composants sont présentés hors artisanat commercial

NOMBRE DE POSTES SALARIÉS PAR SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN 2018

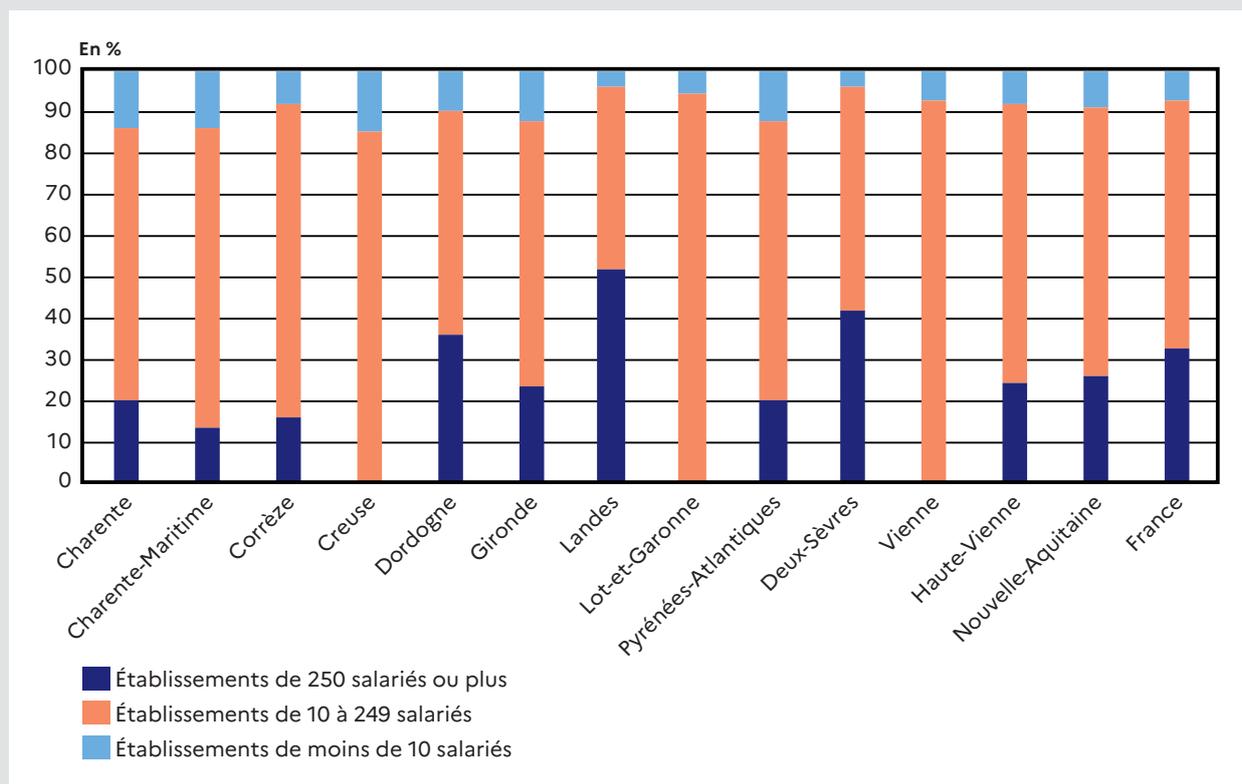
Source : Flores 2018, Insee - traitements SSP



Champ : nombre de postes des établissements actifs situés dans la région Nouvelle-Aquitaine fin 2018

NOMBRE DE POSTES SALARIÉS PAR DÉPARTEMENT ET TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS EN 2018

Source : Flores 2018, Insee - traitements SSP



Champ : nombre de postes des établissements actifs situés dans la région Nouvelle-Aquitaine et en France fin 2018

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS AGROALIMENTAIRES ET LEURS POSTES SALARIÉS PAR DÉPARTEMENT

Source : Flores 2018, Insee - traitements SSP

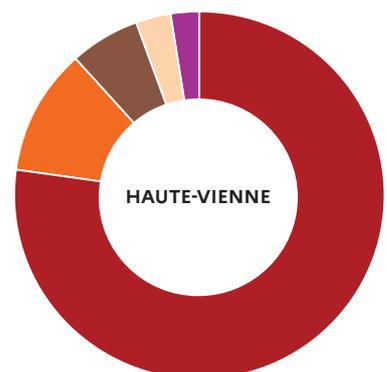
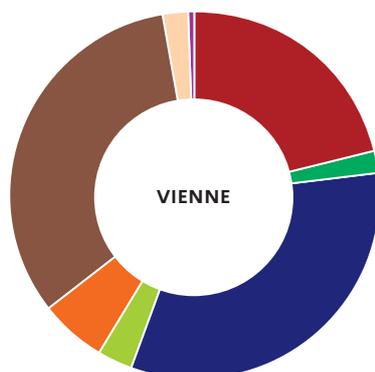
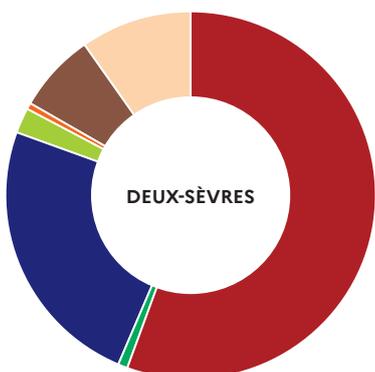
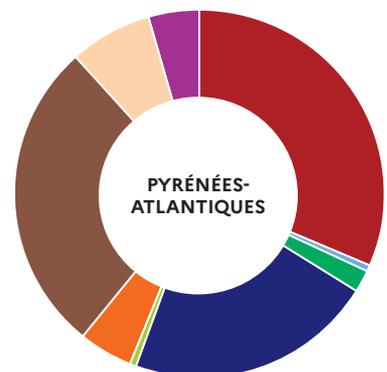
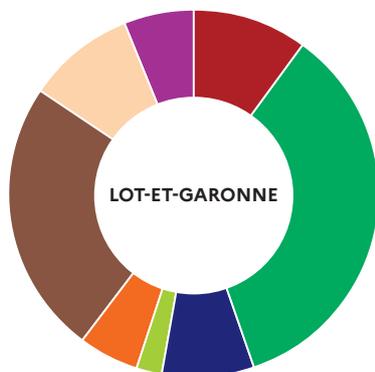
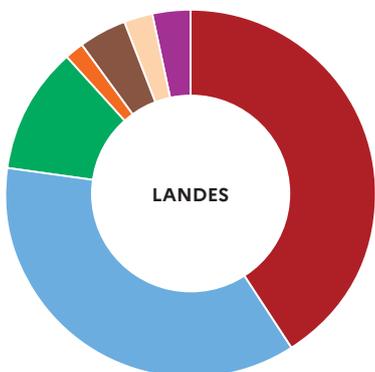
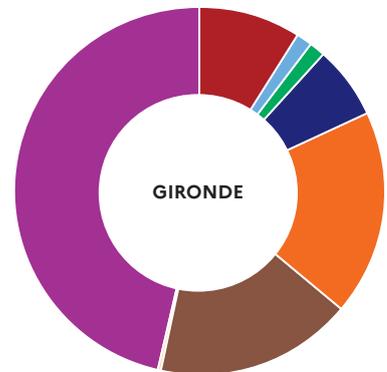
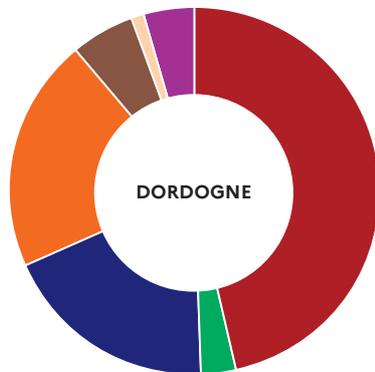
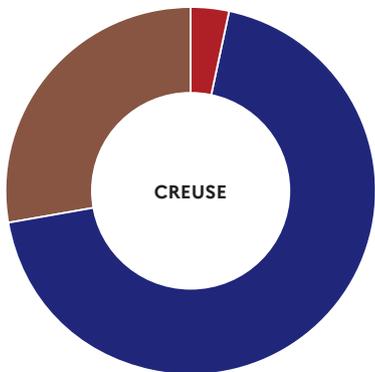
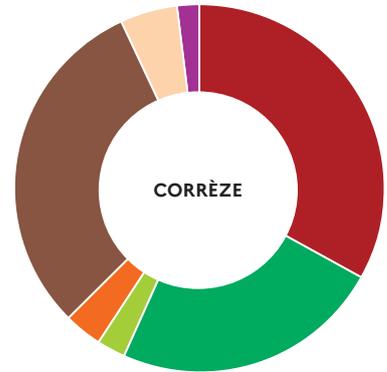
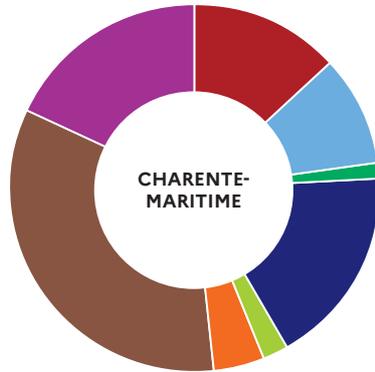
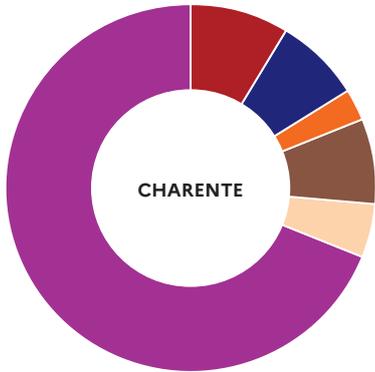
Département	Nombre d'établissements employeurs	Nombre de postes fin décembre 2018
Charente	167	3 713
Charente-Maritime	154	2 752
Corrèze	90	2 395
Creuse	22	363
Dordogne	153	3 849
Gironde	236	4 926
Landes	140	5 830
Lot-et-Garonne	135	3 620
Pyrénées-Atlantiques	259	5 138
Deux-Sèvres	102	5 365
Vienne	71	1 932
Haute-Vienne	57	1 477

Champ : nombre de postes des établissements actifs situés dans la région Nouvelle-Aquitaine fin 2018

RÉPARTITION DES POSTES SALARIÉS DES ÉTABLISSEMENTS AGROALIMENTAIRES PAR SECTEUR ET PAR DÉPARTEMENT EN 2018

Source : Flores 2018, Insee - traitements SSP

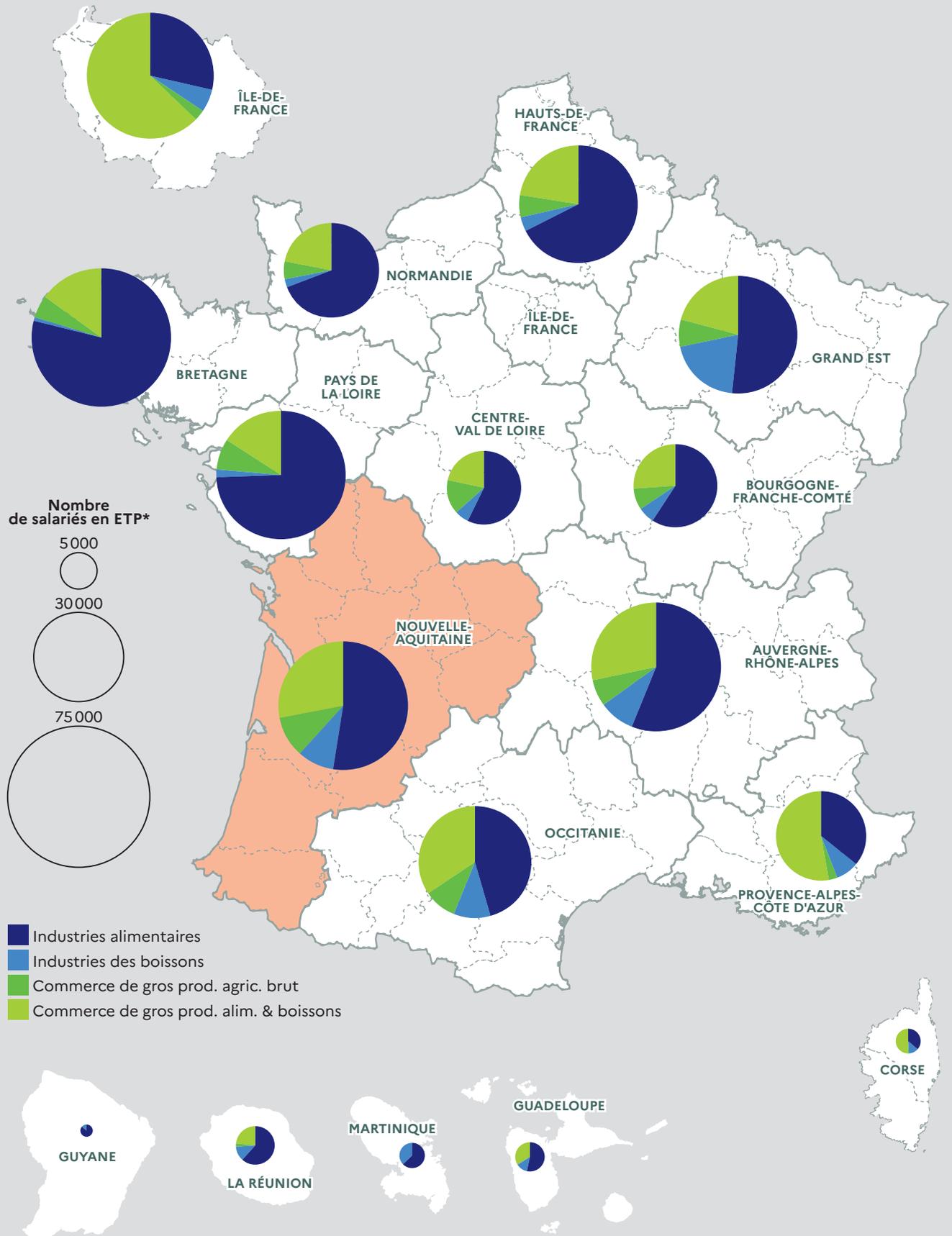
- Trans. & conserv. viande & prép. viande
 - Trans. & conserv. poisson, crust., etc
 - Trans. & conserv. de fruits et légumes
 - Fab. huile et graisse végétale & animale
- Fab. de produits laitiers
 - Travail des grains ; fab. prod. amylacés
 - Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes
 - Fab. autres produits alimentaires
- Fab. d'aliments pour animaux
 - Fabrication de boissons



Champ : nombre de postes des établissements actifs situés dans la région Nouvelle-Aquitaine fin 2018

ÉTABLISSEMENTS DES INDUSTRIES ET DU COMMERCE DE GROS AGROALIMENTAIRES : EMPLOI SALARIÉ ETP EN 2018

Source : Insee, Flores - traitements SSP



Champ : établissements ayant pour secteur d'activité l'industrie et le commerce de gros agroalimentaires, hors artisanat commercial et hors tabac, DOM inclus (hors Mayotte)
 * équivalent temps plein

ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

Secteur phare de l'industrie de la région Nouvelle-Aquitaine, l'agroalimentaire dans son ensemble, c'est-à-dire en comptabilisant les industries agroalimentaires, le commerce de gros de produits agroalimentaires et l'artisanat commercial, se positionne au 3^e rang au niveau France entière derrière les régions Île-de-France et Bretagne pour le chiffre d'affaires et au 2^e rang derrière l'Île-de-France pour la valeur ajoutée. Les industries agroalimentaires et le commerce de gros de produits agroalimentaires sont un secteur important en termes d'emplois et de chiffre d'affaires à l'export de la Nouvelle-Aquitaine. 5616 entreprises mono et quasi-mono régionales (2235 industries agroalimentaires hors artisanat commercial et 3381 entreprises de commerce de gros de produits agroalimentaires) sont implantées sur le territoire régional. Parmi ces entreprises, 1586 industries agroalimentaires hors artisanat commercial et 2504 commerces de gros emploient des salariés. L'ensemble représente le 1^{er} employeur régional avec 50804 salariés et génère un chiffre d'affaires de 29,7 milliards d'euros dont 8,9 milliards à l'export.

Le secteur présente une grande diversité et des spécificités liées aux productions agricoles des différents territoires de la région. Le secteur animal concentre la majeure partie des établissements sur la partie nord-est de la région (ex Limousin) : viande en Haute-Vienne et Corrèze, industrie du lait en Creuse. Au nord-ouest, la filière des boissons est très développée (activité autour du Cognac) avec la présence également des industries laitières dans la zone de Poitiers, La Rochelle et du sud des Deux-Sèvres. La transformation et la conservation des viandes sont particulièrement développées dans le nord des Deux-Sèvres. Dans la partie sud de la région, les industries agroalimentaires sont plus variées avec des orientations en viticulture, notamment en Gironde. Le Lot-et-Garonne est orienté vers la transformation de fruits et légumes, les Landes vers la volaille, la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques vers le lait et la viande.

La région possède des savoir-faire reconnus dans la transformation et la conservation de la viande et préparation de produits à base de viande. Leader dans la production de foie gras d'oie et de canard, elle réalise près de la moitié de la production française. Ce secteur arrive en tête au niveau régional en matière d'emplois et représente 1/5 du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires régionales.

Le secteur des fruits et légumes réalise 1083 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie presque 3600 salariés sur 2800 postes de travail. La Nouvelle-Aquitaine se situe parmi les leaders nationaux pour les carottes, les haricots verts et surtout le maïs doux. Elle

possède également une filière de transformation de fruits, travaillant des produits sous signe de qualité, ce qui fait d'elle la 1^{ère} région française pour la production de prunes d'Ente, fraises, kiwis, noisettes, melons, et la 2^e pour les noix et asperges.

L'industrie laitière occupe la 3^e place au sein des industries agroalimentaires régionales, avec 1,375 milliard d'euros de chiffre d'affaires. La fabrication fromagère représente 59% des entreprises et plus des 3/4 du chiffre d'affaires de cette activité industrielle. La production est très orientée vers le marché intérieur.

1^{ère} région productrice d'huîtres en France, la région Nouvelle-Aquitaine se positionne au 2^e rang des régions françaises pour l'industrie du poisson. Bien que disposant d'une importante façade maritime, la majeure partie de l'activité relève d'importants sites de salmoniculture destinés à la transformation, implantés majoritairement dans le quart sud-ouest de la région. Il est à souligner que la production française de caviar est principalement assurée par des entreprises situées dans le fief ancestral de l'esturgeon, proche de l'estuaire de la Gironde et de la Dordogne. Elle atteignait en 2019 une production de 40 tonnes, ce qui fait de la France le 3^e acteur mondial derrière l'Italie et la Chine. Plus de la moitié de cette production est écoulee sur le marché français.

Les entreprises de fabrication des produits de boulangerie, pâtisseries et de pâtes alimentaires offrent presque 2900 postes. La fabrication industrielle de pain et pâtisserie emploie plus des 2/3 des salariés de la branche et réalise près de 70% du chiffre d'affaires. Ce sont généralement des petites structures, dont la moitié d'entre elles a moins de 10 salariés.

Les entreprises des « autres industries alimentaires » réalisent plus de 1,141 milliard d'euros de chiffre d'affaires (dont 50% au titre de la fabrication de cacao, chocolat et confiserie, vient ensuite l'alimentation pour bébé) et offrent 6600 postes dans la région. C'est un secteur très hétérogène, à la fois par le type de production et la taille des entreprises. Cette industrie est marquée par la présence de grands groupes internationaux, avec des établissements de plus de 100 salariés (Lindt, Blédina).

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS

Les entreprises de Nouvelle-Aquitaine transforment plus de 70% de la production agricole régionale. Le tissu industriel est composé pour les 3/4 de PME et TPE de moins de 50 salariés localisées en zone périurbaine ou rurale au plus près des lieux de production; le sec-

teur joue ainsi un rôle essentiel dans la valorisation de l'agriculture de la région. Sa présence dans des zones éloignées des grands pôles urbains participe aussi à la structuration de l'espace économique régional. Il forme un socle non délocalisable de l'économie de notre territoire.

Une des grandes forces de l'agroalimentaire en Nouvelle-Aquitaine réside dans la diversité de son offre de produits de qualité et avec une forte identité, dont de nombreux bénéficient d'un signe d'identification (presque 300 SIQO en 2019) ou d'une marque régionale (signé Poitou-Charentes, Produit en Limousin, Signé Aquitaine, etc.). Leur gamme constitue une véritable opportunité pour les distributeurs, et répond à une réelle demande des consommateurs français en quête de sens dans leur acte d'achat.

L'agriculture biologique s'est fortement développée en Nouvelle-Aquitaine, tirée par une croissance à deux chiffres de la consommation et forte du soutien des pouvoirs publics, puisqu'en l'espace de 20 ans elle a conquis 7% de la SAU régionale (290 000 hectares) et environ 10% des producteurs (7 000 producteurs). Ainsi, les circuits de transformation et de vente s'organisent : avec près de 2 600 opérateurs (transformateurs, distributeurs, importateurs), l'aval connaît ainsi une croissance soutenue plaçant la Nouvelle-Aquitaine au 3^e rang national avec un marché régional des produits bio avoisinant le milliard d'euros en 2017.

Le secteur agroalimentaire de la Nouvelle-Aquitaine est fortement exportateur, il participe au 1/3 des exportations totales de la région. Avec 3,7 milliards d'euros d'excédent commercial, il contribue de façon positive à la balance commerciale des échanges extérieurs, et demeure le 1^{er} contributeur pour la valeur exportée, devant l'aéronautique. La Nouvelle-Aquitaine est la 1^{ère} région productrice de vins d'appellation (Bordeaux, Bergerac, Monbazillac, Tursan, Duras, Irouléguay...) et d'eau de vie (Cognac, Armagnac), avec un fort dynamisme au niveau des exportations, ce qui permet à la région de dégager un solde de commerce extérieur positif. Ce secteur des boissons représente près du 1/4 des entreprises (26%), plus de 19% des effectifs salariés des industries agroalimentaires et 52% de la valeur ajoutée.

La Nouvelle-Aquitaine est devenue la 1^{ère} région agroalimentaire d'Europe en valeur. La nouvelle organisation de la région ouvre une multitude d'opportunités de synergie entre ses entreprises. La présence d'établissements de formations aux métiers de l'agroalimentaire (Limoges les Vaseix, campus des Sicaudières, Bordeaux Sciences Agro, ENILIA Surgères, Université de La Rochelle, ...) constitue un atout de plus pour les IAA qui peuvent espérer recruter leurs effectifs plus facilement.

L'existence de nombreux centres techniques (CRITT AA, ITERG, AGROTEC, ACTALIA, AGIR, BNIC, IFV...) organisés en réseau, de pôles de compétitivité (Agri-Sud-Ouest Innovation) et clusters (Inno'vin et Fruits et légumes), crée sur le territoire une dynamique de travail collaboratif, en partenariat avec les laboratoires de recherche, d'accompagnement des entreprises dans l'innovation et la montée en compétences, pour optimiser le potentiel industriel agroalimentaire de la Nouvelle-Aquitaine. Avec une forte implication de structures interprofessionnelles et de la coopération agricole, particulièrement bien représentées, les entreprises ont l'opportunité d'être bien accompagnées dans leur développement, au travers d'animations, d'actions de promotion des produits, et notamment par le biais d'actions collectives financées par l'État (DiNAIL, ...).

Dans la continuité des États généraux de l'alimentation, la DRAAF et la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les acteurs de l'alimentation, construisent et accompagnent un plan global d'actions en faveur des filières régionales de qualité afin de garantir leur développement sur l'ensemble des marchés. Les actions collectives engagées et celles à mettre en œuvre visent à renforcer l'ancrage territorial, développer les stratégies de structuration des filières amont-aval, développer les circuits de proximité et faciliter l'accès aux consommateurs à une alimentation saine, sûre et durable. Les nombreux dispositifs du plan de relance viennent renforcer cette dynamique. Ces actions doivent permettre de dégager et mieux répartir la valeur, d'améliorer l'attractivité des métiers du secteur, de renforcer la compétitivité de la filière alimentaire par l'exploitation des leviers environnementaux et l'innovation, la transition énergétique, l'économie circulaire et la responsabilité sociétale, l'optimisation logistique ainsi que le développement de l'activité des entreprises régionales à l'export et le renforcement de la part de marché dans et hors région.

EN SAVOIR +

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Nouvelle-Aquitaine :

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Association régionale des industries alimentaires de Nouvelle-Aquitaine :

<https://www.aria-nouvelle-aquitaine.com>

La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine :

<https://www.na.lacooperationagricole.coop/fr/regions/la-cooperation-agricole-nouvelle-aquitaine>

Interbio Nouvelle-Aquitaine : <http://www.interbionouvelleaquitaine.com>

ACTALIA : <https://www.actalia.eu>

AGIR : <http://www.agir-crt.com>

AGROTEC : <http://www.agrotec-france.com>

CRITT agro-alimentaire : <http://www.crittiaa.com>

ITERG : <http://www.iterg.com>

BNIC : <http://www.cognac.fr>

IFV : <http://www.vignevin.com>

Agri Sud-Ouest Innovation : <http://www.agrisudouest.com>

Cluster Inno'vin : <http://www.innovin.fr/index.php/fr>

Pôle Aliments & Santé : <http://www.pole-aliments-sante.com>

Agence régionale pour l'orientation, la formation et l'emploi Nouvelle-Aquitaine :

<http://www.aquitaine-cap-metiers.fr>

Agence de l'alimentation Nouvelle-Aquitaine : <http://www.aana.fr>

Agence de développement et d'innovation Nouvelle-Aquitaine : <http://www.adi-na.fr>

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : <http://www.nouvelle-aquitaine.fr>

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

Siège de Limoges : 22 rue des Pénitents-Blancs - CS 13916 - 87039 Limoges Cedex 1 - Tél : 05 56 00 42 00

Site de Bordeaux : 51 rue Kiéser - CS 31387 - 33077 Bordeaux Cedex - Tél. : 05 56 00 42 00

Site de Poitiers : 15 rue Arthur-Ranc - CS 40537 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 56 00 42 00

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Fiche réalisée par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Nouvelle-Aquitaine

SEPTEMBRE 2021